



PREFECTURE DE LA CREUSE

## FORMULAIRE SIMPLIFIE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

(Article R.414-19 et suivants du Code de l'Environnement ; Décret 2010-365 et Arrêté Préfectoral n° 2013353-01 du 19 décembre 2013 fixant la liste prévue au 2° du III de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement et la liste locale 2 prévue par le décret n°2011-966 du 16 août 2011)

LA FOURNITURE DE LA SEULE ÉVALUATION SIMPLIFIÉE EST POSSIBLE DANS LES CAS OU LE PROJET OU L'ACTIVITÉ, QUOIQUE SOUMISE A ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000, PRESENTE MANIFESTEMENT UNE POTENTIALITE D'ATTEINTE FAIBLE.

A L'INSTRUCTION DU DOSSIER, DES COMPLEMENTS OU LA FOURNITURE D'UNE ÉVALUATION COMPLETE PEUVENT ÊTRE DEMANDES PAR L'ADMINISTRATION

**Veillez joindre l'original de ce formulaire au service instructeur habituel de votre demande d'autorisation ou de déclaration et conserver une copie.**

### Cadre réservé à l'administration

N° de dossier ou référence : \_\_\_\_\_

Date de réception : |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Service recevant le formulaire : \_\_\_\_\_

### Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

Il s'agit d'un site d'intérêt majeur en terme de biodiversité, qui a été identifié au niveau européen pour la valeur des habitats naturels et des espèces végétales et animales qu'il abrite. L'ensemble des sites désignés constitue le réseau Natura 2000.

### Qui remplit le formulaire ?

Ce formulaire est à remplir par **le porteur de projet ou l'organisateur de manifestation si son projet ou son activité est reprise par la liste du décret 2010-365 ou par l'arrêté préfectoral n° 2013353-01 du 19/12/2013**, en fonction des informations dont il dispose (connaissances personnelles, sources externes...).

### Un formulaire : pour quoi faire ?

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? **Les résultats de cette évaluation sont pris en compte par l'administration pour la délivrance ou non de l'autorisation demandée, ou pour la validité de la déclaration déposée.**

Ce formulaire simplifié peut notamment être utilisé par les demandeurs qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000. Le formulaire permet, par une analyse succincte de l'occupation et des enjeux, d'exclure éventuellement toute incidence sur un site Natura 2000.

### Un formulaire : pour qui ?

Ce formulaire dûment renseigné est à joindre à votre demande dossier habituel, à l'adresse du service instructeur habituel. :

En cas de difficultés, vous pouvez contacter :

**Direction Départementale des Territoires de la Creuse (DDT)**

**Service Espace Rural Risques Environnement (SERRE)**

**Bureau Espace Rural Milieux Terrestres (BERMT)**

**Cité Administrative BP 147 – 23003 GUERET Cedex**

**Standard : 05 55 61 20 23**

**BERMT : 05 55 61 20 51**

**Attention : ce formulaire n'est qu'une simple proposition visant à aider le demandeur à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter notamment tout complément qu'il jugerait nécessaire. Si le projet ou l'activité projetée est susceptible d'avoir une incidence non négligeable sur un ou plusieurs sites Natura2000, vous devez réaliser une évaluation complète.**

## VOUS MEME

A remplir obligatoirement, y compris si ces informations ont déjà été mentionnés autre part, le présent formulaire pouvant faire l'objet d'un circuit administratif différent

VOTRE STATUT JURIDIQUE : Groupement Forestier  
*Collectivité territoriale, groupement de communes, associations loi 1901, établissements publics, particulier, autres...*

VOTRE RAISON SOCIALE :  
Groupement forestier de la Brauze

VOTRE NOM d'usage ou APPELLATION COMMERCIALE : *(le cas échéant)*  
\_\_\_\_\_

*Si vous n'êtes pas un particulier,*

NOM du représentant légal : JORRAND

Prénom du représentant : PHILIPPE

## VOS COORDONNEES

A remplir obligatoirement, y compris si ces informations ont déjà été mentionnés autre part, le présent formulaire pouvant faire l'objet d'un circuit administratif différent

Adresse : 1, Place St Laurent  
*permanente du demandeur*

Code postal : 38000 Commune : Grenoble

☎ : 04 76 42 35 29 Téléphone portable professionnel : \_\_\_\_\_

N° de télécopie : \_\_\_\_\_ Mél : philippe.jorrand@gmail.com

## COORDONNEES

du coordonnateur du projet

A remplir obligatoirement, y compris si ces informations ont déjà été mentionnés autre part, le présent formulaire pouvant faire l'objet d'un circuit administratif différent

Identique à la localisation du demandeur

Adresse : Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 20 place des Porots

Code postal : 19250 Commune : Meymac

☎ : 05 55 95 35 63 Téléphone portable professionnel : \_\_\_\_\_

N° de télécopie : \_\_\_\_\_ Mél : g.rodier@pnr-millevaches.fr

**DESCRIPTIF SUCCINCT DU PROJET OU L'ACTIVITE**

NATURE DU PROJET : Coupe extraordinaire au PSG de résineux sur ripisylves de ruisseaux et forte éclaircie sur zone humide (entre les 2 ruisseaux visés)  
*Aménagement, manifestation, activité...*

LOCALISATION PRECISE :  
*Commune(s) concernée(s), adresse le cas échéant, et N° de toutes les parcelles cadastrales*

COMMUNE N°1 : Gentoux-Pigerolles

ADRESSE COMPLETE : \_\_\_\_\_

Liste des parcelles concernées : BMI 63 (Cf carte de localisation en annexe 1)

Autres communes (éventuellement) :  
COMMUNE N°2 : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLETE : \_\_\_\_\_

Liste des parcelles concernées : \_\_\_\_\_

COMMUNE N°3 : \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLETE : \_\_\_\_\_

Liste des parcelles concernées : \_\_\_\_\_

DUREE PREVISIONNELLE en jours  
*Des travaux ou de la phase de mise en place pour les activités permanentes, type construction, et de réalisation pour les activités provisoires ou temporaire*  
15

DATE DE COMMENCEMENT OU DE REALISATION en jours  
*Des travaux ou de la phase de mise en place pour les activités permanentes, type construction, et de réalisation pour les activités provisoires ou temporaire*  
Hiver 2014 ou printemps 2015 (fonction de l'accord du CRPF à la demande de coupe extraordinaire)

Cette date est prévisionnelle  OU BIEN Cette date est certaine

EMPRISE AU SOL  
*Le cas échéant*  
Parcelle de 5,58 hectares (travaux d'exploitation sur une partie centrale entre les 2 cours d'eau inférieure à 2 ha)

NOMBRE DE PARCIPANTS ou INTERVENANTS, dont encadrement mais hors spectateurs  
*Le cas échéant*  
\_\_\_\_\_

NOMBRE DE SPECTATEURS  
*Le cas échéant*  
\_\_\_\_\_

LEPROJET IMPLIQUE-T'IL A VOTRE CONNAISSANCE, y compris en phase de construction ou de mise en place, le cas échéant :

-NOTABLEMENT DU BRUIT, DES VIBRATIONS :  Oui  Non  
Descriptif : \_\_\_\_\_

DES REJETS EN MIEUX NATUREL :  Oui  Non  
Descriptif : \_\_\_\_\_ (projet de reconquête de la qualité de cours d'eau et d'une zone humide avec précautions obligatoires lors de l'exploitation au câble mât, donc sans impact au sol)

UNE MODIFICATION TEMPORAIRE DE L'ETAT DU SOL :  Oui  Non  
Descriptif : \_\_\_\_\_

UNE MODIFICATION PERMANENTE DE L'ETAT DU SOL :  Oui  Non  
 Descriptif : Au contraire l'objectif est de re-dynamiser les processus hydrologique d'une zone tourbeuse

UN RISQUE DE DERANGEMENT DE LA FAUNE, d'une manière générale :  Oui  Non  
 Descriptif : L'avifaune potentiellement mais choix de réalisation du chantier en période hivernale pour limiter un risque faible (animateur de la ZPS Plateau de Millevaches)

UN RISQUE DE DESTRUCTION DE LA FAUNE, d'une manière générale :  Oui  Non  
 Descriptif : Chantier hors période de nidification

UN RISQUE DE DESTRUCTION DE LA FLORE, d'une manière générale :  Oui  Non  
 Descriptif : Hormis les épicéas Sitka et les pins de Pologne exploités, l'objectif reste de ré-ouvrir une zone humide et restaurer une ripisylve par régénération de feuillus en berges

DE L'ECLAIRAGE NOCTURNE, d'une manière générale :  Oui  Non  
 Descriptif : \_\_\_\_\_

En respect de :

- la Directive Cadre sur l'Eau (2000) et des objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau, notamment du point de vue de l'hydromorphologie : la masse d'eau concernée par le projet (code SANDRE FRGR 1390 est classée "non atteinte du bon état état en 2015" pour l'hydromorphologie - Cf carte en annexe 2)
- en respect du SDAGE Loire Bretagne et de sa déclinaison locale, le SAGE Vienne piloté par l'EPTB Vienne, approuvé le 8 mars 2013, reprenant les objectifs de gestion et de restauration des masses d'eau, des cours d'eau et notamment des têtes de bassin (sources) indiquant les préconisations et les moyens de restauration des dégradations notamment hydromorphologiques

Dans le cadre de :

- du Contrat Territorial Sources en action concernant les bassins de la Vienne, du Taurion, de la Maulde et de la Briançe signé en 2011 entre 17 maîtres d'ouvrages (collectivités, associations, syndicats) est coordonné par le PNR de Millevaches en Limousin et l'EPTB Vienne. Il a pour objectif notamment de restaurer les dégradations morphologiques d'origines sylvicoles, de restaurer les ripisylves dégradées, de gérer et restaurer les zones humides (...) - Cf Documents de présentation de Sources en action en annexes 3)

Avec le constat de :

- la présence d'une zone humide tourbeuse à para-tourbeuse sur l'ensemble de la parcelle BM 63 en état de dégradation notamment sur les frange extérieure et d'assèchement important en certaines zones en raison : d'une part de la création d'un réseau de drainage recalibrant et rectifiant les tracés originaux de 2 écoulements fontinaux avec la création de talus ayant permis la plantation d'alignements d'épicéa Sitka dans les années 1960 (à l'origine de l'incision du lit des 2 ruisseaux provoquant l'abaissement et l'assèchement partiel de la zone humide environnante) et d'autre part, la plantation de pins de Pologne sur la zone humide, participent à la fermeture et à l'assèchement progressif du milieu.
- la parcelle traversée par les sources du ruisseau de la Vergne se situe en amont de différentes zones de travaux liés aux milieux aquatiques. Ils sont menés par la communauté de communes Creuse Grand Sud dans le cadre du contrat territorial Sources en action : gestion de l'espèce invasive 'renouée du Japon', diversification des écoulements sur la partie recalibrée du cours d'eau (parcelle immédiatement en aval de la piste forestière jouxtant la parcelle BM 63, gestion et entretien de la ripisylve. Autrement dit, les travaux forestier pour la restauration de l'hydromorphologie des sources de la Vergne et la restauration de la zone humide rendraient cohérentes et efficaces les actions menées en aval.
- le propriétaire de la parcelle BM 63 est sensibilisé aux erreurs de plantations passées, est conscient de la non rentabilité forestière de la parcelle, et est motivé pour sa restauration dans la mesure où la coordination du projet est assurée par le Parc naturel de Millevaches en Limousin dans le cadre de Sources en action.

Aussi, il apparaît que les arguments environnementaux en faveur de la gestion et de la restauration de la tête de bassin du ruisseau de la Vergne et la restauration d'une zone humide favorable à l'épuration et à la gestion quantitative de l'eau et ses usages locaux, et en aval, permettent de justifier la demande de coupe extraordinaire.

## SITES NATURA2000 POUR LES QUELS VOUS FOURNISSEZ L'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE

Attention, l'évaluation d'incidences ne porte pas nécessairement uniquement sur le site dans lequel se situe votre projet ou activité, ou sur le site le plus proche (sous réserve des exceptions réglementaires figurant à la liste Nationale du décret 2010-365). L'évaluation des incidences porte sur les sites dont l'éloignement vis à vis de votre projet et les spécificités font que l'on ne peut exclure d'emblée la survenue d'interaction. En cas de doute, contacter le service administratif de référence ou directement la DDT de la Creuse.

Site(s) Natura 2000 concerné(s) :

SITES:	N° :	Sites Concernés par la présente évaluation :		Distance au site *	
		OUI	NON	Dedans	Distance minimale en Kilomètres
BASSIN DE GOUZON	FR7401124	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ETANG DES LANDES ZPS	FR7412002	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOURBIERE DE L'ETANG DU BOURDEAU	FR7401125	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VALLÉE DE LA GIOUNE	FR7401128	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VALLÉE DE LA CREUSE	FR7401129	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GORGES DE LA GRANDE CREUSE	FR7401130	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GORGES DE LA TARDES ET VALLEE DU CHER	FR7401131	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIERE	FR7401145	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VALLÉE DU TAURION ET AFFLUENTS	FR7401146	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VALLÉE DE LA GARTEMPE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS ET AFFLUENTS	FR7401147	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HAUTE VALLEE DE LA VIENNE	FR7401148	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FORET D'EPAGNE	FR7401149	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PLATEAU DE MILLEVACHES	FR7412003	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Cf. carte en annexe 4)

\* A ne renseigner que si vous le site est concerné par l'évaluation. Il vous est conseillé de joindre tout document cartographique permettant de localiser précisément votre projet ou activité .

Les informations concernant les sites Natura2000 sont disponibles sur le site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr), auprès de la DDT de la Creuse, auprès de la DREAL Limousin, et, pour une part, en mairie des communes comprises dans le site considéré. En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la DDT de la Creuse (SERRE /BERMT).

## EVALUATION DES INCIDENCES

**Au vue des caractéristiques de votre projet, exposées plus haut, et des informations dont vous disposez \* sur le ou les sites Natura2000 mentionnés plus haut, vous déclarez :**

**N°1 :**  Etre en mesure d'assurer que l'activité ou le projet, objet de la présente évaluation n'est pas susceptible d'avoir un effet notable sur l'une des espèces ou l'un des habitats à l'origine de la désignation de l'un des sites et plus généralement, que le projet ou l'activité n'est pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des sites (en particulier, tels que mentionnés dans les Documents d'objectifs)

**N°2 :**  Avoir constaté ou supposé à l'occasion de l'évaluation des incidences simplifiée, la possibilité d'une incidence notable sur l'un des sites au moins ou une menace potentielle vis à vis des objectifs de conservation.

**N°3 :**  NE PAS être en mesure d'assurer que l'activité ou le projet, objet de la présente évaluation n'est pas susceptible d'avoir un effet notable sur l'une des espèces ou l'un des habitats à l'origine de la désignation de l'un des sites et plus généralement, que le projet ou l'activité n'est pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des sites (en particulier, tels que mentionnés dans les Documents d'objectifs)

\* Les informations concernant les sites Natura2000 sont disponibles sur le site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr), auprès de la DDT de la Creuse, auprès de la DREAL Limousin, et, pour une part, en mairie des communes comprises dans le site considéré. En cas de doutes, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la DDT de la Creuse (SERRE/BERMT).



## AUTRES CAS :

### VOTRE PROJET NE PEUT PAS ETRE REALISE EN L'ETAT

Si vous avez coché N°2 à la partie Evaluation des incidences, prenez l'attache des services de la DDT de la Creuse, soit directement soit par le biais du service instructeur de la procédure.

Si vous avez coché N°3 à la partie Evaluation des incidences, vous devez réaliser ou faire réaliser une évaluation complète des incidences. Vous pouvez prendre l'attache des services de la DDT de la Creuse.

Direction Départementale des Territoires de la Creuse  
Cité Administrative BP 147 – 23003 GUERET Cedex  
Standard : 05 55 61 20 23

### LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de cette demande complétée et signée	Tous	<input type="checkbox"/>	
Carte 1/25 000ème de localisation du projet	Tous	<input type="checkbox"/>	
Plan cadastral	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**VOS ENGAGEMENTS** (cases à cocher obligatoirement afin que la présentation de l'évaluation des incidences N2000 sous cette forme simplifiée soit recevable)

**Je juge utile, pour la lisibilité et la complétude de mon évaluation des incidences Natura 2000, de compléter le présent document par d'autres pièces :**

OUI

NON

Si vous avez coché oui, lister ou référencer ici les documents que vous avez adjoint :

Informations relatives à l'outil de cadrage permettant la réalisation de ce chantier d'exploitation sylvicole en zones humides et sur bords de cours d'eau : le contrat territorial de gestion et de restauration des milieux aquatiques du bassin amont de la Vienne (Cf Annexe 3).

**Je déclare avoir pris connaissance des dispositions des articles R-414-19 et suivants du code de l'Environnement.**

**Je déclare en conséquence être informé du fait, que l'Administration peut être amenée à me demander la fourniture de documents complémentaires ou d'une évaluation des incidences complète en cas d'insuffisance des documents fournis.**

**Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et complets**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature(s) du demandeur :

Les informations recueillies font ou peuvent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service instructeur

## AVIS DE L'ADMINISTRATION

Cadre réservé à l'administration (Service récipiendaire)

### Récapitulatif :

Les éléments avancés sont satisfaisants : suffisants et fondés, en particulier

OUI  NON

Le service ayant reçu l'évaluation n'est pas en mesure d'en juger ou un doute subsiste (fond ou forme)

Le pétitionnaire déclare ne pas avoir d'effets notables :

OUI  NON

**L'AVIS EST :  FAVORABLE, définitivement**

DEFAVORABLE, définitivement

RESERVE ET DES COMPLEMENTS SONT DEMANDES, pour instruction par le même service

RESERVE ET TRANSMIS A LA DDT/ SERRE / BERMT

en date du :

RESERVE ET DES COMPLEMENTS SONT DEMANDES, ET LE TOUT EST TRANSMIS A LA DDT/ SERRE / BERMT

en date du :

Identification du bureau, du pôle, ou de l'agent instructeur dans le service récipiendaire initial: \_\_\_\_\_

Date :

Cachet et/ou Signature :

**Récapitulatif :**

date de réception : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Les éléments initiaux avancés sont satisfaisants : suffisants et fondés en particulier

OUI  NON

D'autres éléments ont été demandés avant arbitrage définitif :

OUI en date du : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|  NON

Les éléments demandés ont été fournis:

OUI en date du : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|  NON  PARTIELLEMENT

Leur contenu est satisfaisant :

OUI en date du : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|  NON

Le dossier a fait l'objet d'une visite terrain en cours d'instruction

OUI en date du : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|  NON

Le dossier devra ou pourra faire l'objet d'une constatation terrain en cours ultérieure

OUI  NON

**Le pétitionnaire déclare ne pas avoir d'effets notables :**

OUI  NON

**L'AVIS DEFINITIF EST  FAVORABLE  DEFAVORABLE**

Nom de l'agent instructeur: \_\_\_\_\_

Date : \_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Cachet et Signature :